

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2024-46

En exercice 16

Présents 13

Votants 16

Séance du 18 novembre 2024

Date de la Convocation

5/11/2024

Date de l'affichage

5/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre,

et le 18 novembre,

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Modification délibération

n° 2024-37 – Affouage sur pied

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, Christopher HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Marion ATRON (pouvoir à I. ROUCHE), François-Damien GROS (pouvoir à C. HAUBRUGE), Nelly GUICHARD (pouvoir à B. MONNET)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame la Maire rappelle la délibération n° 2024-37 du 1^{er} octobre 2024 concernant l'affouage sur pied campagne 2024-2025,

Conformément à la législation, il convient de désigner 3 garants pour le bon suivi des opérations,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

Décide de modifier la délibération n°2024-37 du 1^{er} octobre 2024 en conséquence et désigne comme garants : M. BONNIER Jacques, M. MOUCOT Jean-Yves et M. FOURNIER Emmanuel

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 18 novembre 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte


